

03 JAN. 2011

Saint-Denis, le 13 décembre 2010

Direction Générale des Services Techniques
Délégation Générale à la Mobilité
suivi : Jean-Marie LEMEILLE 01.55.93.55.99
Réf : JM.L/CD 73.10

Monsieur Michel Gaillard
Président de la commission particulière
Prolongement du RER E à l'ouest
Commission Nationale du Débat Public
6 rue du Général Camou
75007 PARIS

Monsieur le Président,

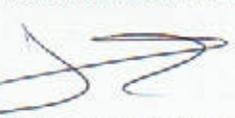
Vous avez répondu favorablement à notre demande de participation au débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest et je vous en remercie.

La communauté d'agglomération Plaine Commune est très favorable à ce projet et vous trouverez ci-joint la contribution qui a été adoptée par le bureau communautaire du 21 octobre 2010.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



Le Directeur Général
des Services Techniques



Roland BOUVARD

Contribution de Plaine Commune Sur le prolongement du RER E à l'Ouest

Plaine Commune, créée en 1999, regroupe **huit villes** de Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse. Bassin de population de **341 000 habitants, 45 000 étudiants et 115 000 salariés**, la communauté d'agglomération agit dans le cadre de compétences qui lui ont été transférées par les villes : l'aménagement, l'habitat, l'espace public, la propreté, l'emploi et l'insertion, le développement économique, le tourisme, l'environnement, les transports et la lecture publique.

Refusant la logique concentrique qui repousse toujours plus loin les populations les plus modestes, Plaine Commune veut s'appuyer sur l'émergence de nouveaux centres de vie pour favoriser un développement multipolaire durable et solidaire d'une aire métropolitaine qui ne soit pas seulement centrée sur Paris.

Le prolongement du RER E desservira la future gare Evangile dont le périmètre d'influence s'étend jusqu'au sud de la Plaine Saint-Denis.

La communauté d'agglomération Plaine Commune est donc très favorable à ce projet de transports en commun qui améliorera les liaisons entre le sud de son territoire et l'ouest de la région Ile-de-France.

Plaine Commune soutient

- Un projet qui avec l'ouverture de la gare Evangile :
 - 1) mettra le sud de La plaine Saint-Denis à quelques minutes de la gare Saint-Lazare et de La Défense pôle d'emploi majeur
 - 2) participe du désenclavement du quartier de la Porte d'Aubervilliers et accompagne la requalification du Nord Est Parisien
- Un projet qui décharge les lignes RER B et D entre gare du Nord et Chatelet.

Plaine Commune demande

- la desserte commerciale de la future gare Evangile par toutes les missions ouest.
- que le nom définitif de cette gare soit Porte d'Aubervilliers RER E à l'instar de la gare Porte de Clichy du RER C.
- que les mesures conservatoires permettant à plus long terme de prolonger certaines missions ouest jusqu'à Roissy intègrent la possibilité d'un arrêt à la gare de La Plaine Stade de France.
- que les études de la variante de tracé par la porte de Clichy chiffrent l'impact attendu sur le trafic de la ligne 13.
- **le prolongement du T8** jusqu'à la future gare Evangile pour :
 - faciliter les rabattements sur le RER E et la liaison avec La Défense,
 - relier directement aux RER E et B le futur campus Condorcet et ses 15 000 étudiants venant de toute l'Ile-de-France,
 - desservir la piscine olympique qui s'implantera à Aubervilliers.

Plaine Commune rappelle son souhait

- d'une mise en œuvre rapide **du plan d'urgence régional avec :**
 - le prolongement de la Ligne 14 pour désaturer la Ligne 13,
 - la tangentielle nord de Sartrouville à Noisy le Sec,
 - les schémas directeurs d'amélioration des RER B, C et D,
 - le renouvellement et la rénovation des trains.

- **de développer et de renforcer de maillage du réseau tel que prévu au SDRIF avec :**
 - le prolongement de la ligne 13 à Stains La Cerisaie en correspondance avec la tangentielle nord,
 - la navette fluviale entre la gare de Saint-Denis et La Défense,
 - le prolongement de la ligne 12 à La Courneuve en correspondance avec le RER B à la gare de La Courneuve-Aubervilliers,
 - le prolongement de la ligne 4 au nord, au-delà de la Porte de Clignancourt.
 - le prolongement du tramway des maréchaux jusqu'à la porte d'Asnières.

Contact :

Madame Céline Daviet
Cabinet du Président de Plaine Commune
21 avenue Jules Rimet
93218 Saint-Denis Cedex
Tél 01.55.93.63.20 – celine.daviet@plainecommune.com.fr